



## Melon

**N°01**  
**29/04/2020**



**Animateur filière**  
Jean-Michel LHOPE  
**ACPEL**  
acpel@orange.fr

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
  
Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Melon Edition Nord Nouvelle-  
Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

## Édition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale :** les plantations ont débuté en semaine 13 et se poursuivent (les plantings sont généralement à jour).

Malgré l'attention portée à l'apport d'eau à la plantation, quelques cas de reprises plus difficiles sont notés (guérets difficiles à préparer, suite à l'hiver humide).

Sinon, les conditions chaudes et l'ensoleillement ont permis des démarrages rapides.

Pour éviter des pics de chaleur excessifs, occasionnant des brûlures de feuillage, la bonne gestion des aérations des petits-tunnels a été déterminante.

- **Ravageurs :**  
Un cas de pertes de plants par les taupins a été observé (10% de pertes de plants).  
En raison de la pression exercée sur d'autres cultures, une surveillance accrue des pucerons est souhaitable.

- **Maladies :** à ce jour, la situation est saine.

- **Abeilles : Protégeons-les !**

# Situation générale

## • Démarrage des plantations

Les plantations sous chenilles ont véritablement débuté en semaine 13 (en Charente-Maritime notamment, mais aussi dans le Poitou). A noter « que le coup de vent » des 28 / 29 mars ont malmené les premiers petit-tunnels (quelques cas de soulèvement de films).

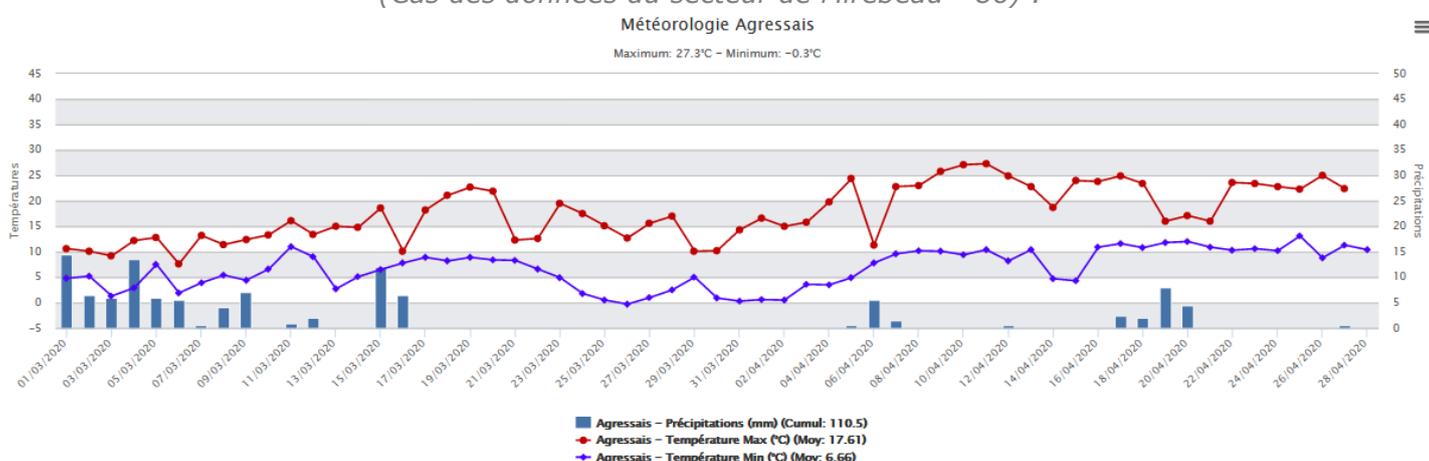
Mais globalement, sur les différents secteurs, les conditions météorologiques ont permis de respecter les plannings de plantation prévus pour chaque semaine (jusqu'à fin juin et éventuellement au-delà).

La mise en place de mesures de gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19 a complexifié l'organisation des chantiers de plantation. Cette situation inédite a conduit à la mise en œuvre d'aménagements et à la mise en place et au respect de consignes spécifiques pour l'ensemble des salariés et des intervenants de ces chantiers de plantation :

- Port et surtout maintien du masque, même en situation de fortes températures,
- Aménagements des postes, avec par exemple la pose de plexiglas,
- Rappel des consignes de distanciation et mise à disposition de moyens de lavage,
- ....

## • Conditions météorologiques et conséquences (mise en place, reprise)

(Cas des données du secteur de Mirebeau - 86) :



Les conditions hivernales ont été douces et très pluvieuses (de 600 à 800 mm de pluies depuis octobre 2019). De plus, les pluies de début mars n'ont pas facilité la reprise des sols et la préparation de « bons guérets » surtout dans des situations argileuses. Ainsi, certaines parcelles présentent un aspect légèrement motteux et plus ou moins soufflé.

Pour faciliter un bon contact du plant avec le sol et une reprise avec un bon enracinement, les volumes d'eau mis à la plantation ont été augmentés. Dans quelques cas, cela n'a pas été suffisant et on note quelques difficultés de reprises (plus rarement des pertes de plants).

Les températures et le rayonnement élevé étaient jusqu'à présent là pour faciliter un bon démarrage de ces premières plantations. A part quelques exceptions, on observe des plantes plutôt poussantes et développées.



**Culture « poussante », sans excès végétatif** (Crédit Photo : ACEPEL)

Gestion des aérations : le melon est une plante qui apprécie les températures élevées. Mais sous une chenille, des pics au-delà de 45°C sont vite atteints et préjudiciables aux plantes. Ainsi, en lien avec l'ensoleillement et les températures maximales des 8 au 12 avril, des brûlures de feuilles ont été observées. La gestion des aérations ou l'utilisation de films pré-perforés est essentielle (importance et nombre de pré-perforations à moduler avec la semaine de plantation et le risque de gelées connu).



### Brulures de feuilles liées à des pics de températures sous chenille

(Crédit Photo : producteur Centre-Ouest et ACPEL)

## Éléments essentiels / comportement aux bioagresseurs

### • La qualité des plants achetés ou produits

La qualité des plants est plus essentielle qu'on ne le croit souvent dans la réussite d'une culture et également pour assurer un bon comportement sanitaire.

- Jeune, à un stade adapté à la plantation,
- Absence totale de pucerons (d'autant plus pour une plantation sous chenilles),
- Un système racinaire correctement développé de couleur blanche, sans nécroses,
- Un collet indemne de *Pythium sp.* ou autres altérations,
- Un feuillage sain et non carencé.

### • La plantation et la qualité des enracinements

Assurer un enracinement puissant tout au long de la culture (et dès la plantation) permet d'atténuer l'expression de certains stress, de problématiques sanitaires et de certains désordres physiologiques (grillure, vitrescence...).

- Un sol affiné sans excès, en limitant le nombre de passages,
- Éviter les tassements (particulièrement sur la planche),
- Stocker de l'humidité sous le paillage,
- Assurer un bon contact motte / sol à la plantation,
- Adapter les volumes d'eau à la plantation aux conditions de sol.

### • Une bonne maîtrise de la conduite (fertilisation, irrigation, aérations...)

En raison de conditions pédoclimatiques spécifiques, de fluctuations en cours de culture, de choix variétaux, il n'est pas facile d'anticiper tous les éléments d'une conduite optimale. Cependant, certains éléments agissent directement sur le comportement aux bioagresseurs. Quelques exemples (non exhaustifs) :

- Un manque d'azote est préjudiciable au rendement, mais un excès de fertilisation azotée conduit à augmenter le risque vis-à-vis de certaines problématiques sanitaires,
- Le choix variétal : l'emploi de variétés tolérantes communes à plusieurs problématiques sanitaires est limité, mais le choix de variétés « de moindre sensibilité » est possible,
- La bonne maîtrise des aérations en production précoce est importante pour permettre le développement de plantes équilibrées, charpentées,
- Limiter le plus possible les stress abiotiques (hydrique, thermique, nutritionnel...),
- Observer régulièrement les cultures pour repérer rapidement l'apparition, le développement, pour quantifier le risque vis-à-vis des bioagresseurs : objectif commun à la Surveillance Biologique du Territoire,
- ....

## Observation ravageurs

### • Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

Des dégâts à la reprise des plants ont été signalés sur un secteur de la Charente-Maritime. Les dégâts sont estimés à 10 % de mortalité. Cette situation semble limitée et non généralisée (un seul cas relaté).

En favorisant une reprise et un développement rapides des plants, on peut « limiter l'impact » des perforations de ce ravageur.



**Perforation de la tige  
(début avant section complète)**  
(Crédit Photo : ACEPL)

**Évaluation du risque :** le risque est lié à la parcelle, à son historique et aux populations de larves de taupins présentes.

#### **Mesures alternatives et prophylaxie (mais reconnaissons-le, pas évidentes à mettre en œuvre pour des parcelles de production mise à disposition pour une année) :**

- Pour connaître ce risque en amont de la plantation, des piégeages peuvent être réalisés, mais ce travail est très fastidieux et pas envisageable à grande échelle (à réserver aux parcelles avec un historique à risque).
- Favoriser la rotation des cultures pour compliquer le déroulement du cycle des taupins.
- Éviter les cultures sur des parcelles à risque très élevé avec des précédents culturaux favorables.
- Travaux du sol : principalement efficaces sur œufs et jeunes larves, pas d'effets sur les larves âgées. Technique plus difficile à mettre en œuvre pour *A. sordidus* qui a une période de vol plus longue et un développement larvaire hétérogène.
- Bêchages ou binages réguliers du printemps au début de l'été : destruction partielle des œufs et jeunes larves sensibles à la dessiccation.
- Labour ponctuel en automne, en cas de fortes attaques, pour exposer les larves au gel et aux prédateurs.
- Aérer et drainer le sol pour éviter les phénomènes de tassement ou battance.
- Limiter l'apport de matière organique trop solide et les matières végétales fraîches non dégradées pour maintenir une bonne structure et porosité du sol.

### • Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

Sur les cultures maraichères, les pucerons sont fortement présents (en précocité, en fréquence et en intensité). Pour la culture spécialisée de melon, à ce jour, il n'a pas été noté la présence de pucerons. A surveiller tout de même, sur les variétés ne disposant pas de la résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*.

**Évaluation du risque :** en raison de la pression déjà exercée sur d'autres cultures, une surveillance attentive sous les chenilles doit être mise en place (surtout face à la difficulté de repérer les premiers foyers sous les petits tunnels).

Le monde des pucerons est vaste ! Pour une meilleure connaissance de leur biologie et leur reconnaissance, voici un lien vers une page spécifique INRAE, [ICI](#).

## • Limaces et escargots (différentes espèces)

Les conditions hivernales et printanières ont favorisé le maintien et le développement des limaces (plus largement la famille des gastéropodes). Ainsi, les populations sont élevées et pour de nombreuses cultures des dégâts sont notables. A ce jour, en production de melon, il n'est pas noté de dégâts importants.

**Évaluation du risque :** le risque est élevé en raison du contexte de pression pour d'autres cultures et des conditions fraîches et humides de cette période. Une surveillance accrue est nécessaire.

## Observation maladies

### • Pythium, cladosporiose, bactériose...

A ce stade, les cultures sont saines. Aucune de ces problématiques n'a été notée au champ de manière significative.

**Évaluation du risque :** jusqu'à présent les conditions de culture (sous chenilles peu ouvertes) et les conditions climatiques étaient très peu favorables à l'expression de ces problématiques sanitaires. Avec des conditions plus fraîches et humides, puis l'ouverture progressive des petits-tunnels, le risque est susceptible d'augmenter.

## Notes nationales et informations

### • Abeilles, des alliées indispensables en production de melon



**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic](#), [ICI](#).

Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs ECOPHYTO », [ICI](#).

Les observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine, sont réalisées par l'ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Haut Poitou et autres producteurs spécialisés), des CDA17 et 37.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*